



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention pour la santé des travailleuses et des travailleurs du secteur des arts de la scène, les salles de spectacle et les cinémas

LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :



Au travail, de l'arrivée à la sortie



Pendant les pauses et l'heure du dîner



Rappelez les règles à tous



Évitez le contact direct pour les salutations et privilégiez l'usage de pratiques alternatives

LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI :



Lavez fréquemment vos mains pendant 20 secondes



Éternuez et tousez dans votre coude



Favorisez le paiement électronique



Rendez disponible une solution hydroalcoolique

EMPLOYEURS, ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE :



Planifier les tâches afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres



Nettoyer régulièrement les surfaces fréquemment touchées



Réduire le nombre de spectateurs présents

**Ligne d'information COVID-19 :
1 877 644-4545**

**Pour joindre un inspecteur de la
CNESST : 1 844 838-0808**